

Informations générales et conditions d'inscription

1. Public cible

Professionnel-le-s de l'éducation, de la santé, de la psychologie, du social; interprètes communautaires; promoteurs-trices de santé; bénévoles d'associations travaillant avec des populations migrantes.

2. Inscription

Les formations sont organisées uniquement si le nombre d'inscriptions est suffisant. La confirmation de la formation est envoyée au plus tard 2 semaines avant le début de la formation.

L'inscription aux formations se fait à l'aide du formulaire en ligne sur le site www.appartenances.ch.

Les inscriptions de groupe (dès 4 personnes) bénéficient d'une **réduction de 10%** du prix total.

Les collaboratrices et collaborateurs d'Appartenances intéressé-e-s par une formation sont prié-e-s de s'adresser à leur responsable de secteur.

3. Désistement

Tout désistement doit être annoncé par écrit au Service Formation.

- En cas de désistement survenant dans les 15 jours qui précèdent le début de la formation, 50% du prix de la session sera retenu ou exigé.
- En cas de désistement intervenant dans les 5 jours qui précèdent le début de la formation, ou quand celle-ci a déjà commencé, la totalité du prix de la formation sera retenue ou exigée.

4. Départ en cours de formation

Toute formation entamée ne fera pas l'objet d'un remboursement en cas de départ volontaire ou non de la personne.

5. Validation

Une attestation de participation est fournie à la fin de la formation, sous réserve d'une participation à 90% des heures de celle-ci.

Appartenances bénéficie du label eduQua, Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation.

6. Réclamation

Toute réclamation doit être formulée dans les 30 jours après l'évènement contesté. Elle doit être adressée par courrier ou courriel au Service Formation d'Appartenances.

Les réclamations orales ne sont pas prises en compte.

Appartenances bénéficie du label **eduQua**, Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation.